

Office de Tourisme et de Commerce d'Évreux Portes de Normandie

Établissement Public Industriel et Commercial

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du lundi 22 mars 2021

PRÉFECTURE DE L'EURE

Date de convocation : 17 février 2021
Nombre de membres en exercice : 18

30 MARS 2021

Présents : 15 en visio
Votants : 12

Président de séance : Rémi PRIEZ
Secrétaire de séance : Marion HOSSIN

ARRIVÉE

Titulaires et suppléants présents : M. PRIEZ, Mme AUGER, M. ROUSSEL, M. MABIRE, Mme PLAISANCE, M. ZAYANI, Mme BONNARD, Mme COLLIN, Mme SAUVE, Mme BANDELIER, Mme TOMASSI, M. DAIREAUX

Assistaient à la séance : Mme PERRIER, EPN ; Mme HOSSIN, OTC ; Mme GUITTARD OTC

Titulaires et suppléants excusés : Mrs CHASSEREZ, GROIZELEAU, BOSSUYT, MIKLARZ, Mmes PHILIPPE et BERTOUT-BARBEY

Délibération n°05/2021 – Convention d'objectifs EPN/LCDL

VU le CGCT et notamment son article L2121-29,
VU le Code du Tourisme, notamment ses articles L133-1 à L133-10, et R133-1 et suivants,

Rappel

L'Office de Tourisme et de Commerce, Comptoir des loisirs, déploie son action sous l'impulsion stratégique et financière de l'EPCI, dans un objectif de développement cohérent pour le territoire, et à visée de retombées économiques locales.

Pour assurer une mise en œuvre cohérente de la stratégie touristique et commerciale du territoire, une convention d'objectifs et de partenariat pluriannuelle relie l'EPCI et l'EPIC depuis 2009, fixant la répartition des différentes missions et les engagements réciproques de chaque partie.

Convention d'objectifs 2021-2024 :

La convention d'objectif définit le cadre stratégique de l'ambition de développement touristique de l'agglomération, dans lequel s'inscrivent les missions déléguées au Comptoir des loisirs. Elle précise également les modalités financières des subventions annuelles entre l'EPIC et EPN, et les autres contributions (mises à disposition ...).

Ainsi le cadre stratégique pour l'agglomération se décline sous 2 univers complémentaires : le centre-ville d'Evreux, cœur d'agglomération et son patrimoine de plus de 2000 ans d'histoire, et le territoire plus rural, propice au *slowtourisme* et au développement des sports et loisirs de pleine nature.

Le comptoir des loisirs se voit confier des missions d'accueil, d'information des visiteurs et habitants. Il a vocation à promouvoir et animer la destination Evreux Portes de Normandie, en coordonnant les professionnels du tourisme et du commerce. Enfin l'office de tourisme commercialise des produits touristiques et contribue ainsi à la structuration et au développement de l'offre locale touristique et commerciale.

Pour la bonne réalisation de ces missions, Evreux Portes de Normandie apporte une contribution financière sous forme de subvention à l'EPIC. Cette subvention est votée chaque année. De plus, l'intégralité du produit de la taxe de séjour est reversée à l'EPIC, comme le prévoit l'article de loi L. 133-7 du code du tourisme.

A ces apports financiers s'ajoutent des supports logistiques mis à disposition du Comptoir des loisirs par l'agglomération : reprographie, matériel pour les manifestations, véhicules du pool. De plus l'agglomération met à disposition de l'EPIC les locaux situés au 11 rue de la Harpe (convention de mise à disposition précaire contre un loyer de 36 000 € annuels).

Enfin, un agent administratif de catégorie B est mis à disposition du Comptoir des loisirs pour une durée de 3 ans renouvelable, afin de fournir un renfort administratif après les 5 départs de salariés liés à la crise sanitaire en 2020.

Proposition

Il est proposé aux membres du Comité de Direction :


- DE VALIDER la convention d'objectifs 2021/2024 présentée en annexe
- D'AUTORISER le directeur à signer la présente convention

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée à l'unanimité (12 voix pour),

- APPROUVE la convention d'objectifs 2021/2024 et AUTORISE le directeur à signer la présente convention.

Certifié exécutoire le 22 mars 2021
Transmis en Préfecture le 30 / 03 / 2021
Publié le 01 / 04 / 2021

Le Président



Rémi PRIEZ